

MARTINE SCI



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 02 août 2025

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 18 juin 2021 sous réserves d'incidents

***Etude de Maître Pascal DAYRE,
Notaire Associé
à BOLLENE (Vaucluse),
468, Avenue Marius Coulon***

Suivant acte reçu par Maître Pascal DAYRE, notaire à Bollène, le 7 juin 2021, a été constituée une **société civile immobilière** ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour **objet** : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La **dénomination sociale** est : **MARTINE**.

Le **siège social** est fixé à : BOLLENE (84500) 128 RUE ALEXIS DAVID,

La société est constituée pour une **durée** de 99 années

Le **capital social** est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1 000,00 EUR). Les apports sont numéraires :

- CENTS EUROS (100,00 EUR) pour VISETIS CONSULTING

- HUIT CENTS QUATRE VINGT EUROS (880 EUR) pour Monsieur Olivier SPINELLI et Madame Astrid DER-SAHAKIAN

- VINGT EUROS (20,00 EUR) pour Emma SPINELLI .

La **cession de parts** : dans les trois ans de la réalisation de l'apport en nature dont elles sont la



Ecrit par Echo du Mardi le 18 juin 2021

représentation s'analyse fiscalement en une cession des biens eux-mêmes et ce en application des dispositions de l'article 727 du Code général des impôts. toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés

Le **gérant** est Monsieur Olivier SPINELLI demeurant BOLLENE, 128 rue Alexis David.

La société sera **immatriculée** au registre du commerce et des sociétés de AVIGNON

Pour avis

Le notaire.

3951349

Publié le 18/06/2021